

	<h2>Rappel règle de sécurité</h2>		
<p>Date : Avril 2014</p>			
<p>Edition : 1</p>	<p>Amendement : 0</p>		

Amis pilote Paramoteur ,

Le beau temps revient enfin et avec les beaux jours le nombre de pilote sur notre aérodrome va augmenter progressivement.

J'en profite pour vous rappeler quelques règles de l'air et d'usage du terrain

J ai bien dit rappel

1. Zone paramoteur :



Vu la proximité des pistes ULM et AVION, il faut vraiment être prudent dans les phases de décollage et d'atterrissage.

Les décollages se font au vent du terrain et les atterros sous le vent du terrain.

En aucun cas on est autorisé à passer au dessus d'une voile de ceux qui font du gonflage entre les deux .

Les Touch and go ne sont pas autorisé.

 <p>AEROCUVB NOSTRADAMVS tél : 0615503750 www.ulm-nostradamus.fr AERODROME DE SALON-EYGUIERES</p>	<h2>Rappel règle de sécurité</h2>		 <p>FFPLUM FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM</p>
<p>Date : Avril 2014</p>			
<p>Edition : 1</p>	<p>Amendement : 0</p>		

Vu l'activité aérienne importante sur l'aérodrome .il est évident que c'est bien le lieu ou il ne fait pas bon de rester.

On décolle, on prend une altitude de sécurité et on part en balade.

2. Zone de Prise ou de perte d'altitude



Dans le cas ou la piste 09-27 est en service on s'aperçoit que la zone est longue mais étroite
Je vous ai indiqué le pire cas.

	<h2>Rappel règle de sécurité</h2>		
<p>Date : Avril 2014</p>			
<p>Edition : 1</p>	<p>Amendement : 0</p>		

3. Point d'entrée ou de sortie de l'aérodrome



Les hauteurs sont en mètres et par rapport au sol (QFE)

Je vous redonne les hauteurs de survol au cas où votre mémoire vous fait défaut.

150 m minimum au-dessus du sol ou de l'eau et à une distance d'au moins 150 m de toute personne.

300 m au dessus ou à 300 m de distance d'une habitation.

Pour info la commune d'Eyguières c'est 1000 m .

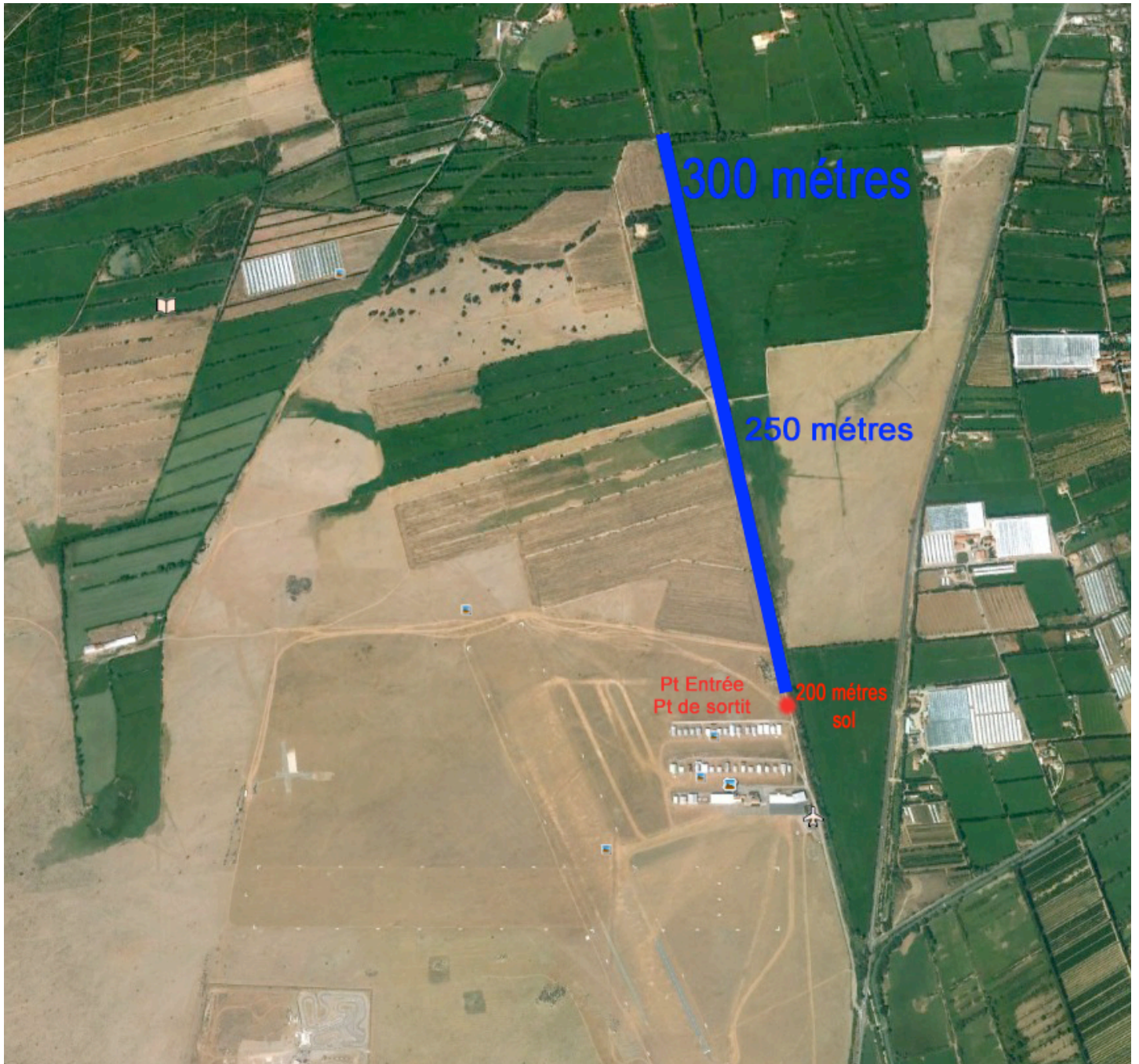
Rappel règle de sécurité

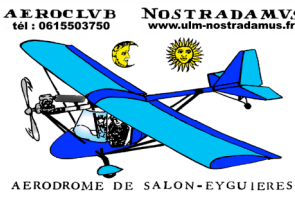

Date : Avril 2014

Edition : 1

Amendement : 0

4. Départ et retour de l'aérodrome



	<h2>Rappel règle de sécurité</h2>		
<p>Date : Avril 2014</p>			
<p>Edition : 1</p>	<p>Amendement : 0</p>		

5. Vol basse hauteur.

Tout le monde le sait que les vols basses hauteur sont totalement interdit.

Le seul cas ou ils sont tolérés ce sera pour les entrainements de maniabilité pour les compétiteurs.

Ils se feront le matin uniquement dans les 3 heures qui suivent le lever du soleil.

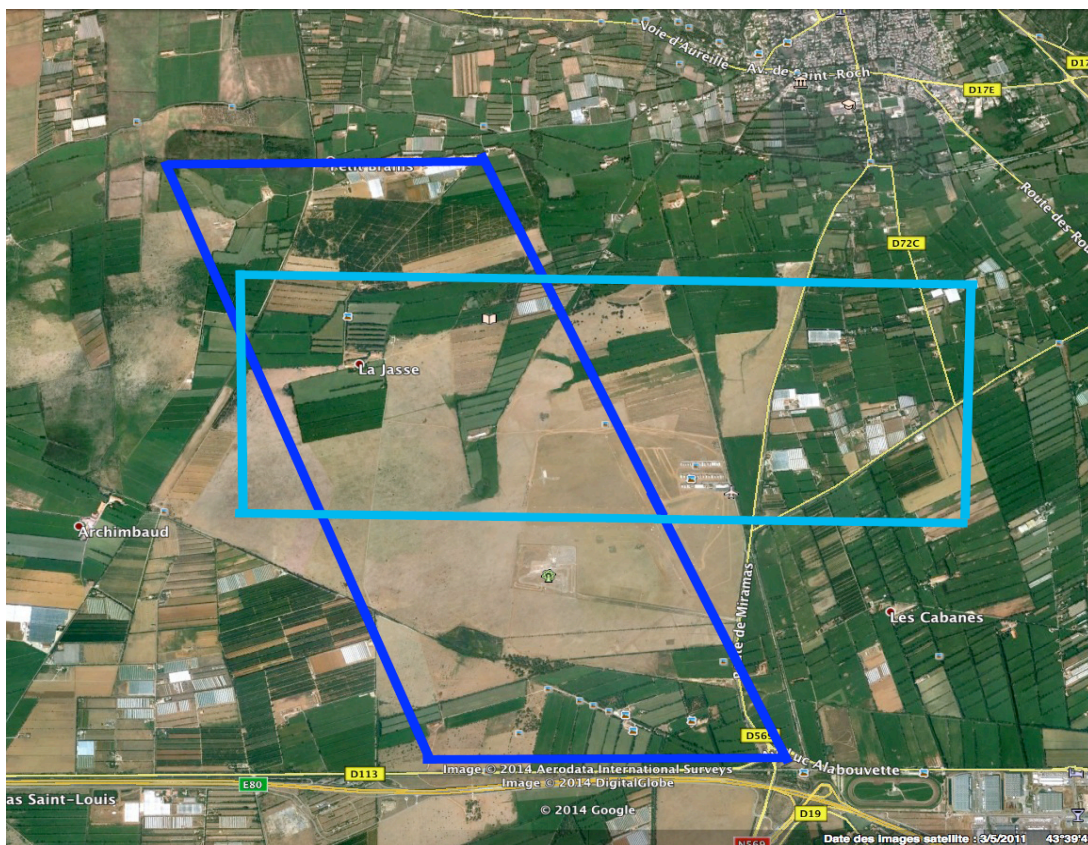
Pour des raisons de sécurité les pilotes seront équipés de radio, un seul dans le parcours en même temps et une personne au sol avec une radio pour sécuriser les abords



6. Terrain école

Ce magnifique lieu est avant tout un terrain école fréquenté par beaucoup de débutants. Rappelez vous vous l'étiez il n'y a pas très longtemps.

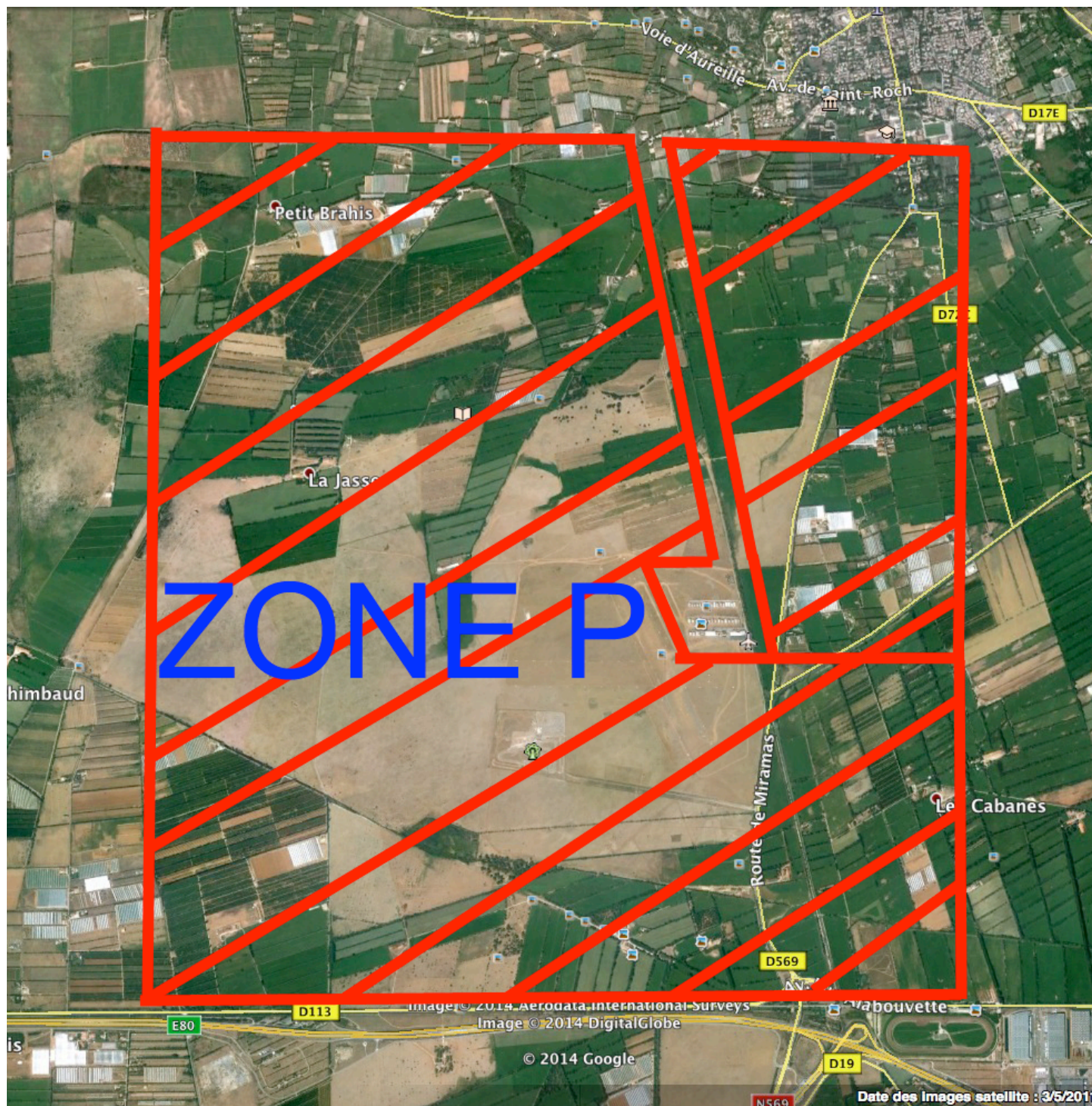
Conclusion à proximité de l'aérodrome soyez prudent.

Pour info les tours de pistes AVIONS sont beaucoup plus grands que l'on ne pense.



 <p>AEROCIVB tél : 0615503750</p> <p>NOSTRADAMVS www.ulm-nostradamus.fr</p> <p>AERODROME DE SALON-EGUIERES</p>	<h2>Rappel règle de sécurité</h2>		
<p>Date : Avril 2014</p>			
<p>Edition : 1</p>	<p>Amendement : 0</p>		

Voici la zone où il faudrait être équipé d'une radio aéronautique pour y pénétrer.



Donc interdit au paramoteur, cela nous laisse un joli couloir pour sortir.

	Rappel règle de sécurité		
	Date : Avril 2014		
	Edition : 1	Amendement : 0	

Voilà vous saviez déjà tout cela mais j'ai remarqué quelque déviances depuis quelque temps et préfère préventivement vous rafraichir un peu la mémoire pour la sécurité de tous.

Souvenez vous pour la pérennité de notre magnifique terrain que chacun doit respecter et chérir ces règles, sinonCastration publique !!!

Dernières choses, pour voler sur notre terrain il faut être à jour de :

- La cotisation club ULM Nostradamus
- La licence FFPLUM (01303)
- L'Assurance
- Et aile identifiée

P.S.

Gaffe un arrêté de police est en cours et Georges vient d'être nommé responsable sécurité pour les ULM.

Nom :

Prénom :

Bon pour accord et signature :

Le :